

# État-providence ou familles-providence

## Quelques enjeux des récentes réformes ministérielles

Frédéric LESEMANN  
*INRS-Culture et Société*

Les organisateurs du symposium m'ont passé la commande suivante que j'ai acceptée avec plaisir : « Les réformes ministérielles qui ont un impact sur les familles abondent : santé, services sociaux, éducation, aide sociale, etc. Quelles sont les logiques sous-jacentes de ces réformes ? Où s'en va-t-on ? Y a-t-il un lien entre les objectifs visés et les résultats obtenus ? » C'est donc à une réflexion sur la logique de production des politiques, leurs prémisses, leur cheminement administratif et organisationnel, l'évaluation de leurs impacts possibles que je vous invite, en ayant tout particulièrement à l'esprit, comme illustrations, les exemples du virage ambulatoire, de la sollicitation croissante des familles, des organismes communautaires et les nouvelles orientations de l'aide sociale dans ces changements d'orientation et de rôle des politiques.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais que nous établissions ensemble un constat préalable. La famille prend aujourd'hui, indépendamment des changements de politiques, de plus en plus d'importance, alors qu'il y a quelques années à peine on la croyait ou on la décréait mourante. Elle était obstacle à la liberté, contrainte au bonheur, empêchement à l'émancipation, symbole de passé, de tradition, auquel on voulait tourner le dos. Seuls quelques groupes soupçonnés de conservatisme s'y intéressaient ou s'en occupaient.

Depuis quelques années, je dirais moins de dix ans, cette phase est terminée, non pas que les analyses des années 1970 de Laing et de Cooper, ou de Karlin et Lainé, pour ne mentionner qu'eux, aient perdu de leur pertinence : en tant qu'institution de socialisation primaire, la famille peut être infernale, qu'on pense aux manifestations d'abus et de violence dont elle peut être le lieu. Mais *les préoccupations se sont déplacées*. De la

dénonciation des contraintes, de l'insurrection contre l'autorité et le poids perçu de la tradition et des statuts prescrits, on est passé à la reconnaissance de l'importance :

- des fonctions de socialisation que remplit la famille ;
- du rôle central des relations affectives qui se construisent dans les liens parents-enfants au sein de la famille et se prolongent avec plus ou moins de bonheur tout au long de la vie ;
- de la spécificité des relations de don et d'échange fondées sur la relation de don qui se développent au sein de la famille nucléaire autant qu'au sein de la famille élargie, relations qui contredisent et contrebalancent les rapports marchands qui structurent l'essentiel des relations sociales ;
- de la vitalité des relations d'entraide matérielle et symbolique entre membres familiaux, entre les âges et les générations, entraide qui va autant des plus âgés aux plus jeunes que des plus jeunes aux plus âgés ;
- de l'importance du soutien familial pour faire face aux aléas de la vie et de l'emploi, le couple étant toujours susceptible de se soutenir, à quelque âge que ce soit en cas de coup dur (perte d'emploi, maladie, etc.), l'autre membre du couple prenant le relais ;
- de l'importance du recours à la famille dans les comportements spontanés de la plupart des individus, au moment même où l'on insiste plus que jamais sur l'autonomie comme valeur suprême de notre société, qui suppose un individu toujours capable de s'en sortir seul et sans liens de dépendance.

La très grande majorité d'entre nous entretenons des liens familiaux nombreux et diversifiés, proches (avec nos parents ou nos enfants) ou plus éloignés (anniversaires, fêtes, etc.) qui sont significatifs pour nous, entre autres, comme alternatives aux relations marchandes (relations d'affaires, professionnelles, de milieu de travail), mais aussi comme alternatives aux services publics (pensons à la garde de parents vieillissants, aux coups de mains innombrables, au dépannage financier temporaire, à la discussion des problèmes affectifs, aux confidences) ou même aux services privés trop coûteux s'ils ne sont pas couverts par une assurance. J'ai même l'impression qu'aujourd'hui ces pratiques d'échange, d'entraide familiale, d'affection dans les relations parents-enfants, quel que soit leur âge, vont de soi. On en parle pas ou peu. On les tient pour acquises, alors qu'elles constituent une part prépondérante de nos activités, de nos préoccupations, de nos stratégies de solution à nos problèmes individuels. Il me semble que j'entends à longueur de journée parler de gens qui prennent ou de gens

qui parlent de prendre soin d'un membre de leur famille, d'appeler son beau-frère pour tel service, d'avoir obtenu tel travail ou trouvé telle solution grâce au réseau familial, d'avoir passé les vacances avec la famille de sa sœur, etc. La famille, le réseau familial roule à plein et c'est là une dimension fondamentale du fonctionnement de nos sociétés.

Dans toute description de ce genre, il y a toujours une dimension ethnocentrique, voire égocentrique. Si je suis sensible aux déplacements d'insistance et de statut relatifs au fait familial que je viens de décrire, et si ces déplacements font sens pour bon nombre d'entre nous, c'est non seulement parce que les valeurs et les stratégies se seraient objectivement modifiées, mais parce que nous avons vieilli. Nous sommes concernés aujourd'hui, comme génération, par nos parents vieillissants de plus en plus dépendants, mais aussi par nos enfants adultes qui ont leurs propres problèmes matériels et affectifs. Notre position dans les rapports intergénérationnels s'est déplacée et c'est en partie ce qui contribue à notre sensibilité particulière aux changements survenus à propos de la famille.

Mais il est au moins un autre changement qui doit être évoqué et qui va permettre d'entrer dans le cœur de notre échange : le rôle de l'État dans son rapport à l'institution familiale s'est déplacé et continue de se déplacer. Je crois en effet qu'il y a beaucoup de vrai dans le constat que la représentation d'un affaiblissement (généralement jugé positif) de l'institution familiale est allée de pair, dans les années 1960-1980, avec un rôle croissant de l'intervention publique. Dans une recherche que nous avons faite il y a bientôt dix ans (F. Lesemann et Claire Chaume, *Familles-providence, le rôle de l'État*, Montréal, Saint-Martin, 1989), je crois que nous avons été parmi les premiers au Québec, non seulement à montrer le rôle très actif des familles, et bien sûr des filles, dans le maintien à domicile de leurs parents âgés dépendants, mais surtout - et cela est beaucoup moins connu - la corrélation forte entre l'âge, la scolarité, le revenu, d'une part, et les attentes et la satisfaction à l'égard des services de l'État-providence, d'autre part. Plus les gens sont scolarisés, jouissent d'une bonne rémunération et sont dans la quarantaine ou la cinquantaine, plus ils ont des attentes élevées à l'égard de l'État-providence, moins ils sont satisfaits des services qu'ils reçoivent : il n'y en a jamais assez, ni d'assez bonne qualité. À l'inverse, moins les gens sont scolarisés, ont de bons revenus et plus ils sont âgés, moins ils ont d'attentes à l'égard de l'État-providence et plus ils sont satisfaits des services qu'ils reçoivent. Cela pour illustrer une chose : les générations d'après-guerre, une partie des baby-boomers ont développé une relation très intime et peut-être perverse et tyrannique avec l'État-providence et le type de gestion des services humains qu'ils lui ont défini ou qu'ils en ont obtenu. Dans une certaine mesure, ces générations, et surtout les femmes de ces générations, compte tenu de la répartition traditionnelle des rôles familiaux, ont pu réaliser leur

émancipation des contraintes familiales parce qu'il était possible de disposer de services de garde, de services de maintien à domicile, de l'aide de dernier recours pour celles ou ceux qui décidaient de se séparer, de services d'éducation collégiale gratuits ou universitaires peu coûteux pour celles et ceux qui choisissaient de reprendre ou de poursuivre une formation, etc.

Ce lien d'intimité est aujourd'hui en train de se distendre pour plusieurs raisons, dont celle de la crise budgétaire est loin d'être la seule ou même la première. À l'intérieur même du Québec, un clivage sociologique important est en train de se créer, que montrent plusieurs sondages, entre les classes de revenus moyens supérieurs (50 000 \$, revenu familial net) et les revenus moyens inférieurs et bas (30 000 \$, chômeurs, bénéficiaires de l'aide sociale, étudiants). Les premiers décrochent en partie de l'État-providence ; ils ne lui font plus inconditionnellement confiance, soulignent son inefficacité bureaucratique, estiment que les politiques et services risquent de créer de la dépendance, veulent gérer de façon autonome leurs investissements et payer par conséquent moins de taxes, voient favorablement une certaine privatisation des services, gage de plus grande efficacité. Les seconds veulent plus de participation aux processus de décision, plus de démocratie, sont prêts à accorder moins d'importance à leur réussite économique, mais comptent plus que jamais sur les prestations et services de l'État-providence dont ils ont absolument besoin pour arriver à joindre les deux bouts. C'est sur ce clivage sociologique que s'articulent les réformes de l'État-providence. Il n'y a plus unanimité pour convenir que ce qui vient de l'État-providence est à priori bon et favorable. Nombre d'individus veulent exercer un jugement sur les offres de services avant de les accepter, affirment que les offres gouvernementales doivent faire l'objet de débats et que l'élite ne peut savoir à priori ce qui est bon pour le peuple ou les familles. Quelques exemples parmi d'autres : la révolte contre les services de garde à temps plein a passablement surpris la Ministre et ses collaboratrices ; le recours croissant aux médecines douces et aux médicaments alternatifs témoigne de pratiques de soins moins dépendantes des services médicaux formels ; l'intérêt pour le domicile comme lieu premier de soins démontre une volonté de prise en charge par les proches, etc. Sont-ce là des expressions de conservatisme social ? Je n'en sais rien, sinon que nos critères de conservatisme ou de progressisme ont besoin d'une sérieuse réévaluation.

En clair, un vent de fronde souffle indéniablement sur l'État-providence et ses services. Il n'est pas le seul fait des classes supérieures (revenu 60 000 \$ et plus), des professions libérales ou des cadres et patrons d'entreprises. Corollairement, les diverses réformes ministérielles sont loin d'exprimer un retrait unilatéral de l'État-providence pour raison

d'équilibre budgétaire, de cotation par les agences internationales de crédit ou d'engouement néolibéral. À s'en tenir à de telles explications, on s'empêche de pouvoir comprendre ce qui se passe ou on reste prisonniers des vieux schémas d'un peuple homogène et uni, trahi par ses élites ou ses patrons.

Pour revenir à la question qui m'a été proposée par les organisateurs du symposium comme thème de cette conférence, je pense que, si vous avez bien voulu me suivre, nous avons déjà fait un bout de chemin, et peut-être le principal : je vous propose de sortir d'une représentation dominante selon laquelle l'État se retirerait de ses fonctions providentielles essentiellement en vertu d'un rationnel qui nous échappe en partie mais qui a quelque chose à voir avec un diktat extérieur, qu'on l'appelle FMI, mondialisation ou néolibéralisme. La situation est beaucoup plus complexe ; elle implique une fracture repérable, interne au Québec, quant à la légitimité de l'action publique, au « tout à l'État », pour ce qui relève de la santé, de l'éducation, des services sociaux et de l'aide sociale. Il faut sortir d'une vision *top-down* où un ministre, qu'il s'appelle Rochon, Marois ou Harel, imposerait, à de pauvres bénéficiaires démunis, des réformes qui les priveraient de services, de prestations ou de droits acquis. Il faut plutôt voir que ces ministres s'efforcent de bâtir des compromis entre des tendances à l'œuvre contradictoires, qui sont d'ailleurs assez spécifiques à chacun des secteurs, comme on le verra. Ils ont toutefois en commun de devoir faire face à :

- une pression politique du Conseil exécutif et du Trésor pour réduire les masses salariales ;
- une pression politique électorale qui leur signale de façon répétée que les principaux financiers de l'État-providence, les contribuables gagnant au moins 50 000 \$ sont de plus en plus réticents à payer leurs impôts et leurs taxes, et à contribuer au Régime des rentes du Québec ;
- une pression politique interne qui attire leur attention sur le fait que leur système de santé ou d'éducation est une immense bureaucratie largement sous influence d'intérêts corporatistes particuliers et qu'avec un contrôle accru de ces intérêts, on pourrait obtenir plus pour moins mais que, justement, on n'arrive pas à établir ce contrôle ;
- qu'un peu partout des manières différentes de faire et de produire de la santé, de l'éducation, de l'entraide émergent ou sont actives depuis quelques décennies déjà, si l'on pense, par exemple, à tout le secteur communautaire, aux médecines douces, aux groupes de soutien, etc.

On est donc loin du *top-down*. Il y a autant de *bottom-up* dans ces processus de réformes que de phénomènes internes qui contribuent à détourner un système de ses finalités rationnellement établies. Aussi, en réponse aux questions qui me sont posées relativement aux logiques sous-jacentes aux réformes et aux liens entre objectifs visés et résultats obtenus, je pense que nous avons déjà établi un point crucial : l'État n'est pas et ne peut pas être conçu comme un système unifié et englobant, occupant une place prédominante et centrale, géré par une administration politique rationnelle et cohérente, le tout contribuant à nous offrir les services parmi les meilleurs qui soient au monde. Peut-être cette vision avait-elle plus de crédibilité et d'influence au moment de la Révolution tranquille et de ses suites. Aujourd'hui, elle ne vaut plus (si elle a jamais valu) et si nous la perpétons, nous prolongerons le caractère illusoire de nos représentations.

Pour aller plus avant dans cette démarche, je procéderai maintenant en formulant une série de propositions que je développerai succinctement. Elles seront inévitablement formulées de façon assez entière et, du coup, provocante, faute de temps pour apporter nuances et raffinements.

1. La dynamique de production des politiques et des réformes diffère beaucoup selon les secteurs. Il faut insister sur ces différences, partir d'elles pour analyser les politiques, déglobaliser la représentation que nous nous faisons de l'État et de son rôle. Ainsi, par exemple, le secteur de la santé n'est nullement un secteur homogène et intégré. En ce qui concerne les hôpitaux, les intérêts sont profondément divergents entre les hôpitaux universitaires (CHU), non universitaires, régionaux ou de longue durée. Les référents (médecine de pointe associée à la recherche clinique de pointe ou soins aux malades chroniques) ne représentent pas du tout les mêmes intérêts professionnels et financiers ; les modes de faire, les pratiques, l'ouverture à des collaborations régionales ou locales seront très différents à l'intérieur même de la catégorie « centres hospitaliers ». Entre les établissements de santé, les objectifs, les cultures professionnelles et d'établissement, les ressources et les intérêts diffèrent : il en est ainsi des CHU, des CHSLD et des CLSC, même lorsqu'ils sont couplés à des ressources hospitalières. Entre la médecine clinique et la santé publique ou communautaire axée sur la prévention, on a juste les sarraus qui les rassemblent et encore, quand le médecin ou l'infirmière communautaire accepte de les porter.

Le secteur de la santé, toutes les expériences internationales le démontrent, pourrait coûter beaucoup moins pour des résultats identiques ou supérieurs s'il était organisé différemment. C'est bien là l'objectif poursuivi par le Ministre. Le problème, c'est que les groupes d'intérêt qui ont pris pied dans ce système et qui

l'orientent et le font fonctionner ne sont pas prêts à penser différemment ce système qui est vraiment pris en otage, comme l'a mentionné la commission Rochon, il y a déjà 10 ans. Je ne peux pas m'étendre sur l'analyse de la situation du système de santé. Disons simplement que le Ministre n'a qu'une faible capacité politique de réorienter ce système et que l'impact des coupures auxquelles il procède ne se produit pas là où il devrait se manifester mais, malheureusement, sur les maillons les plus faibles (c'est-à-dire sur ceux qui ont la moindre capacité de résistance), qui sont aussi les plus prometteurs du système, comme les CLSC, les soins de longue durée, le maintien à domicile, la prévention, etc.

Si je saute à l'aide sociale (la sécurité du revenu), le moteur d'action est tout différent : il est d'abord politique au sens du poids de l'opinion publique. Dans le contexte politique nord-américain, le système de bien-être a été associé depuis près de 20 ans à des comportements de dépendance. Un doute public plane sur sa pertinence et sur ce qu'on appelle ses échecs répétés : il n'est pas parvenu à réduire, et encore moins à supprimer la pauvreté. S'y ajoute une connotation morale – même si, j'en conviens, cette dimension est plus faiblement présente au Québec qu'aux États-Unis –, car si l'on sait bien qu'un nombre très important de bénéficiaires de la sécurité du revenu le sont parce qu'ils ont perdu leur emploi, il n'en demeure pas moins qu'une autre part importante des bénéficiaires sont des familles monoparentales, toujours soupçonnées de comportement irresponsable, incluant bien sûr l'irresponsabilité présumée du pourvoyeur principal. Bref, la dynamique de ce secteur et des réformes qui y ont cours est complètement différente de celle du secteur de la santé. Et l'on pourrait ainsi, secteur après secteur, programme après programme, ministère après ministère, découvrir l'hétérogénéité des dynamiques politiques, administratives, sociales qui sont à l'œuvre.

2. Évidemment, si au niveau central prévaut l'hétérogénéité, les niveaux intermédiaires, régionaux et locaux de gouvernement seront eux-mêmes encore plus hétérogènes puisque viennent s'y greffer des dynamiques régionales et locales, à moins que le local soit un lieu de recomposition communautaire, sous la forme d'initiatives de type *bottom-up*.

Un seul exemple, celui des Régies régionales de la santé et des services sociaux et de leurs tables régionales dites de concertation. Non seulement s'y dévoilent les intérêts les plus agressifs des acteurs régionaux les plus puissants (par exemple, les hôpitaux) au détriment des acteurs plus faibles mais essentiels dans la

philosophie du système de santé (par exemple, le secteur de la santé mentale ou les ressources communautaires), mais jouent encore à plein des intérêts partisans actifs au niveau régional ou local. Les mécanismes de régulation que doivent mettre en œuvre les Régies semblent souvent loin d'être efficaces.

Il y a toutefois des initiatives locales qui, parce qu'elles sont fondées sur des initiatives dites « de base » (*bottom-up*) et parce qu'elles ne sont pas la manifestation d'un processus de décentralisation *top-down*, parviennent à négocier et à intégrer des intérêts divergents. J'ai en tête l'exemple du mouvement des « Villes et villages en santé » ou de différentes composantes du mouvement familial. Ces initiatives sont souvent réalisées sur une base locale ou municipale. Il faut comprendre que le *local* devient alors un lieu privilégié où se croisent, s'arriment, se contractualisent des actions de la société civile, des municipalités et des politiques gouvernementales, où peut s'exercer de façon directe la citoyenneté. Il n'y a aucun doute que c'est un lieu où nombre de problèmes créés par les structures lourdes et centralisées peuvent trouver des solutions parce qu'il permet de les poser autrement, de s'en distancer et de pouvoir compter sur des ressources et des façons de faire nouvelles et inédites.

La municipalité de cette fin de siècle a affaire à une population qui diffère fondamentalement de celle d'il y a 25 ans. Elle est beaucoup plus scolarisée, plus informée, plus exigeante, plus responsable. Elle est mobile ; elle porte des préoccupations globales (le bien-être d'une communauté) qui peuvent dépasser le territoire (l'environnement, la sécurité). Elle s'attend à avoir une certaine maîtrise sur les affaires et les services municipaux. Elle s'attend à ce que puissent se reconstituer et se coordonner sur une base territoriale un ensemble d'activités sectorialisées par l'action de différents ministères et par des agences qui ne sont pas nécessairement gouvernementales : églises, bénévolat, organismes sportifs, entreprises locales qui doivent s'harmoniser avec les services de protection, l'école, les services de garde des enfants, les services de santé, les services de soutien à domicile pour les personnes âgées ou les malades convalescents, les paroisses, etc.

3. Ce dernier exemple me donne l'occasion de formuler une troisième proposition : ce qui intervient fortement dans la dynamique de production des politiques et des réformes, c'est que les individus sont devenus des *sujets* beaucoup plus actifs qu'auparavant, des acteurs à part entière de leur destinée. Je qualifie de *sujet* tout individu capable d'affirmer sa spécificité, son originalité, de se

positionner de façon responsable devant un ensemble de choix qui lui est proposé, d'exercer une influence, de bénéficier d'une crédibilité. Un sujet doté de compétences, capable de *trust* (de donner et de recevoir de la confiance, de la crédibilité, du crédit), de produire ce que les Américains appellent du *social capital*, c'est-à-dire d'être inscrit dans un réseau de relations fondées sur la confiance, sur le partage d'intérêts et de préoccupations communes, et capable de contribuer à le développer et à le perpétuer.

Comme le soulignent de nombreux analystes, le niveau d'éducation et d'information des individus s'est considérablement accru dans nos sociétés. L'idée qu'on est premier responsable de ses comportements et de ses choix de vie, de ses choix professionnels, de ses croyances, de ses valeurs s'est énormément étendue. Cette évolution a rendu les individus plus responsables, plus exigeants et plus critiques à l'égard des grandes institutions qui les encadrent, mais aussi plus disponibles pour participer à d'autres institutions sur la base d'un choix dûment exercé, plus disponibles pour créer des liens interpersonnels ou communautaires fondés sur un choix conscient et assumé. Ainsi, les institutions traditionnelles, d'appartenance obligée, de type hiérarchique, ont vu leur *membership* décliner : qu'il s'agisse de syndicats, de partis politiques, d'églises officielles, toutes sont aux prises avec d'énormes problèmes de défection et de nécessaire repositionnement. Les citoyens demandent des comptes sur la performance des grandes politiques appliquées par une bureaucratie impersonnelle. Ils veulent légitimement savoir où va leur argent et s'il est géré efficacement.

4. Quatrième et dernière proposition : il est beaucoup plus juste de postuler qu'il n'y a pas de rapport nécessaire entre les objectifs poursuivis au sommet d'un ministère ou dans l'énoncé d'une politique ou d'une réforme et les résultats obtenus ou leurs conséquences pour des citoyens-usagers que de présumer qu'un tel rapport existe nécessairement. Cette proposition met en cause la notion classique de rationalité qui, de plus en plus, dans les études organisationnelles et administratives apparaît comme limitée et relative. Nous ne sommes plus dans une culture de la rationalité et de la gestion par la planification et l'identification d'objectifs, mais bien dans une culture qui doit prendre en compte le fait que les acteurs sont beaucoup plus autonomes dans leurs comportements, qu'ils peuvent soutenir ou, au contraire, court-circuiter une réforme, que les niveaux et les sources d'interférence sont multiples et que, une fois de plus, nous sommes dans des univers complexes régis par la loi de « la moins mauvaise solution

possible » plutôt que dans ceux, naïfs et illusoire, de « la meilleure solution possible ». C'est une culture du compromis, de la négociation, de l'incitation, de la persuasion perpétuelle qui ouvre à la délibération et au débat permanents.

Certes, dans un sens, les situations bonnes ou mauvaises auxquelles font face les individus sont la résultante de réformes ministérielles au sommet. Elles sont surtout l'effet d'un déséquilibre sciemment provoqué d'un équilibre précaire antérieur (cf., système de santé). Mais le résultat de cet ébranlement volontaire est largement imprévisible : on n'a qu'à voir la diversité des points de vue des patients interrogés à la télévision : histoires d'horreur autant qu'expression de satisfaction, aller-retour des décisions ministérielles, tournées du Ministre pour rassurer les citoyens et éteindre les feux, etc.

Mais on doit aussi réaliser que, même au sommet, les décisions sont bien souvent peu rationnelles : les spécialistes, les experts, les groupes qui œuvrent dans le domaine de la politique familiale, des garderies, de la petite enfance ont-ils été consultés lors de la décision d'entreprendre des réformes ? Rien n'est moins évident. Et ces comportements ne sont pas propres à un ministère ou à un gouvernement. Ils illustrent la façon contemporaine de gérer les affaires publiques, très largement déterminée par les logiques de pression, la production de compromis toujours provisoires entre des intérêts divergents et instables, à mille lieues de l'image d'une bureaucratie gage de rationalité.

Un tel constat appelle des modèles de gestion et des structures très décentralisées, comme on peut en trouver, par exemple, dans le secteur des services de soutien à domicile qui sont de plus en plus partagés, sous l'égide des CLSC, entre des services professionnels directs des CLSC, des ressources coopératives, communautaires ou bénévoles. Certes, il y a risque de report des responsabilités publiques sur les individus placés devant l'urgente nécessité. Mais il y a aussi là des occasions de création d'espaces d'entraide, d'apprentissages nouveaux, de redécouvertes de liens, de reconnaissance de compétences et de savoirs, de production de sens.

Si le constat de l'affaiblissement de la rationalité s'impose, et qu'à première vue il peut apparaître déroutant, je crois qu'il a un corollaire qui, lui, est stimulant : c'est celui de la reconnaissance de l'autonomie croissante des individus, du pouvoir grandissant des communautés organisées, de la capacité des citoyens d'être de plus en plus critiques à l'égard des solutions gouvernementales toutes faites qui leur sont proposées.

Cette situation que je crois relativement nouvelle va de pair et exige non pas moins d'État, mais une intervention étatique différente qui tienne

compte de l'autonomie de décision et de choix accrus des individus, des familles et des communautés. Elle doit reconnaître leur capacité d'exercer des responsabilités à l'égard des événements qui les affectent, elle doit tabler sur leur compétence, leur capacité d'être autonomes et responsables et renforcer plutôt qu'ignorer cette capacité. Elle doit reconnaître la singularité de chaque situation individuelle et familiale et gagner en souplesse et en capacité de jugement dans la réponse qu'elle apporte à cette situation.

Nous sommes collectivement inscrits dans une tension entre des phénomènes de mondialisation qui se manifestent quotidiennement dans nos vies et qui nous échappent en partie, et des sollicitations accrues de participation sociale et d'insertion communautaire qui touchent au sens et à l'identité. Nous sommes là, individus, familles et communautés, de plus en plus dotés de connaissances, d'informations, de droits, de capacités de choix, constamment placés au carrefour de décisions à prendre, dans un univers d'incertitude qui oblige à trouver, au moins de manière provisoire, un équilibre entre capacités d'initiative qui permettent à l'individu-sujet de se réaliser et nécessaires constructions de solidarités sans lesquelles aucune vie en commun à long terme n'est envisageable. L'intervention régulatrice de l'État est indispensable à la production de cet équilibre.